



PRÉFET DE LA REGION LANGUEDOC-ROUSSILLON

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
Service régional agriculture forêt territoires
N° interne AGRI 2015-046

ARRETE du 23 juillet 2015

Portant reconnaissance comme groupement d'intérêt économique et environnemental (GIEE)

**Le Préfet de la région Languedoc-Roussillon,
Préfet de l'Hérault**

- Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment ses articles L. 315-1 et D.315-1 à D. 315-9 ;
- Vu l'avis de la commission régionale de l'économie agricole et du monde rural (COREAMR) consultée par écrit du 25 juin au 20 juillet 2015.

ARRÊTE

ARTICLE 1

En application de l'article D. 315-3 du code rural et de la pêche maritime, le groupement portant le projet consacré à « **Pour la diversité des approches en agrosystème viticole** » et adossé à la structure **SCV VIGNOBLES DOM BRIAL**, 14 Avenue Joffre 66390 Baixas est reconnu comme groupement d'intérêt économique et environnemental conformément à l'article L. 315-1.

ARTICLE 2

La reconnaissance visée à l'article 1 est valable jusqu'au 31 décembre 2018 à compter de la date publication du présent arrêté.

Pendant cette période, SCV VIGNOBLES DOM BRIAL porte sans délai à la connaissance du préfet de région toute modification de la personnalité morale et du projet susceptible de remettre en cause la reconnaissance visée à l'article 1.

Cette modification fait, le cas échéant, l'objet d'un examen par la commission régionale de l'économie agricole et du monde rural qui donne un avis sur le maintien ou le retrait de cette reconnaissance.

ARTICLE 3

La liste des membres du GIEE jointe en annexe du présent arrêté est tenue à jour par le responsable du projet qui la transmet le cas échéant annuellement à la DRAAF et à la DDT(M) de son département.

ARTICLE 4

Cet arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Languedoc-Roussillon.

A Montpellier, le 23 Juillet 2015

Pour le Préfet
Le Secrétaire Général
pour les Affaires Régionales

Signé

Michel STOUMBOFF

ANNEXE :**LISTE DES MEMBRES DU GIEE A LA DATE DE SIGNATURE DU PRESENT ARRETE
PORTE PAR : SCV VIGNOBLES DOM BRIAL
CONCERNANT LE PROJET : Pour la diversité des approches en agrosystème viticole**

Raison sociale	Nom Prénom	Code postal	Commune
	BASCOU Jérôme	66390	BAIXAS
	BONZOMS PATROUX J-Jacques	66390	BAIXAS
	CONDORET BARDETIS Lionel	66390	BAIXAS
	FONS Pierre J-Marc	66390	BAIXAS
	GARAU TOREILLES Jérôme	66380	PIA
	MEDY NEE SOL Marie Andrée	66390	BAIXAS
	MEDY Fabrice	66390	BAIXAS
	MORAT Philippe	66390	BAIXAS
	MASSINE Maxime	66390	BAIXAS
	PETIT Philippe	66390	BAIXAS
	SALORT Corinne	66390	BAIXAS
SCEA LES CAMILLES		66390	BAIXAS
	TARRIUS MASSINE Cyril	66390	BAIXAS
	TARRIUS BARDETIS Olivier	66390	BAIXAS
	THOMAS Fabrice	66390	BAIXAS
	VALLIENTE Bruno	66390	BAIXAS
EARL ROC DE PLANE	CONDORET Renée	66390	BAIXAS
	MORAT Morgane	66390	BAIXAS
EARL ORIOL D'AUDER		66240	ST ESTEVE
SCEA SANAC Gilbert	SANAC Gilbert	66240	ST ESTEVE
EARL TARRIUS	Mme TARRIUS Mouche	66390	BAIXAS
	TARRIEUS Guillaume	66390	BAIXAS
	VALIENTE Julien	66600	CALCE
	DRILLES David	66390	BAIXAS
GAEC GENDRE		66390	BAIXAS
EARL DOMAINE DES GOURGUETTES		66390	PEZILLA LA RIVIERE
	PERDIGUES Gilbert	66610	VILLENEUVE LA RIVIERE
	TEIXIDO Ludovic	66600	ESPIRA DE L'AGLY
Exploitation agricole du Mas de Garrigue de l'EPLFPA Perpignan Roussillon		66600	RIVESALTES